MARCHES PUBLICS

Articles 27 et 34 du Décret n° 2016-360 du 25 Mars 2016

ACTE D'ENGAGEMENT

A - Identification de la personne morale de droit public

Collège Henri BRISSON
15 rue Armand Leroi
33400 Talence

Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

BORREGO Manuel, Chef d'Etablissement

Personne responsable du marché :

BORREGO Manuel, Chef d'Etablissement

Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire :

Jérôme GLERE
Agent comptable Lycée Victor Louis
2 Avenue de Thouars
33405 Talence Cedex

Tel : 05.56.80.76.40 poste 343

Objet et n° du marché : **Marché n° 01 / 2019 :**

Entretien, dépannage et réparations d'un ascenseur, pour personne à mobilité réduite du Collège Henri BRISSON

Durée du marché :

Le marché est passé pour 3 ans et démarre à compter du 1er avril 2019.

Procédure :

Le présent marché est passé sur procédure adaptée en vertu des articles 27 et 34 du Décret n° 2016-360 du 25 Mars 2016.

B - Engagement du candidat

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle et téléphone :

☐ agissant pour mon propre compte ;

☐ agissant pour le compte de la société *(indiquer le nom et l'adresse)*

☐ agissant pour le compte de la personne publique candidate *(indiquer le nom, l'adresse)*

☐ agissant en tant que mandataire

☐ du groupement solidaire ☐ du groupement conjoint

Après avoir pris connaissance du dossier de consultation et des documents qui y sont mentionnés (CCP, Annexe1 et avis de publicité).

1) Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement *(rayer les mentions inutiles)* à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués ci-dessous.

Cette offre, exprimée en euros, s'élève à :

Lot unique : Montant de l'offre

Montant hors TVA ....

Taux de la TVA .....

Montant TTC.....

Montant (TTC) arrêté en lettres à :

.....

.....

.....

2. Compte à créditer – joindre un relevé d'identité bancaire ou postal

Numéro :

Banque :

Centre de chèques postaux de :

Trésor public :

3. Mode de règlement : virement administratif

4. Délai maximum de paiement :

Le délai maximum de paiement est de 30 jours.

5 Durée de validité de l'offre

Le candidat est tenu par son offre pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

A , le

Le candidat
(représentant habilité pour signer le marché)

C. Réponse de l'administration

La présente offre est acceptée :

A , le

Signature

D. Notification du marché au titulaire

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie du marché au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie du présent marché

A , le

Signature du titulaire